Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 081-218102978-20260907-2026_53-DE

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°53-2026

Nombre de Conseillers	**L'an deux mille vingt six et le sept septembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.**
En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15 Date convocation 31/08/2026 Date d'affichage 31/08/2026	**ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS :** Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS (pouvoir à Nathalie LACASSAGNE), Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT (pouvoir à Pascale SAUREL), Elodie TOQUEC (pouvoir à Lina POUGET), Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Nathalie LACASSAGNE	

Objet : Tarif cantine pour la rentrée 2026-2027

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1er septembre 2022, par la délibération N°27-2022, la mairie de Terssac a conventionné avec l'Agence des Services et des Paiements pour bénéficier de l'aide de l'état.

Cependant, la hausse des tarifs des denrées alimentaires et de l'énergie a un impact direct sur le coût de la restauration.

Jusqu'au 04 juillet 2026, la cantine propose la tarification suivante :

Grille tarifaire élèves :

Tranche	QF (attestation CAF/MSA)	Repas maternelles	Repas élémentaires
TA	0 à 499	0.80 €	0.80 €
TB	500 à 700	1.00 €	1.00 €
TC	701 à 900	1.00 €	1.00 €
TD	901 à 1000	1.00 €	1.00 €
TE	1001 à 1500	4.15 €	4.40 €

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 081-218102978-20260907-2026_53-DE

TF	> 1500	4.15 €	4.40 €

Grille tarifaire adultes :

Catégorie	Tarif
Adulte	4.50 €

Afin de prendre en compte cette hausse, il est proposé :

➔ D'augmenter les tarifs de la restauration scolaire pour les tranches TE et TF de la manière suivante :

- Tranche TE et TF maternelles : 4.25 € au lieu de 4,15 €
- Tranche TE et TF élémentaires : 4.50 € au lieu de 4.40 €
- Tranche Adulte : 4.55 € au lieu de 4.50 €

➔ De facturer au tarif de 5,00€ les repas pris mais non commandés au préalable par la famille de l'enfant concerné.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, **à l'UNANIMITÉ :**

- **DECIDE** que le nouveau tableau des tarifs de la cantine, à compter du 1er septembre 2026, s'établit comme suit :

  Tranches de tarification rentrée septembre 2026 :

Tranche	QF (Attestation CAF/MSA)	Repas maternelles	Repas élémentaires
TA	0 à 499	0.80 €	0.80 €
TB	500 à 700	1.00 €	1.00 €
TC	701 à 900	1.00 €	1.00 €
TD	901 à 1100	1.00 €	1.00 €
TE	1101 à 1500	4.25 €	4.50 €
TF	> 1500	4.25 €	4.50 €

Grille tarifaire adultes :

Catégorie	Tarif
Adulte	4.55 €

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 081-218102978-20260907-2026_53-DE

Et de facturer au tarif de 5,00€ les repas pris mais non commandés au préalable par la famille de l'enfant concerné

Le Secrétaire,

Nathalie LACASSAGNE

MAIRIE DE TERSSAC (TARN)

Le Maire,

Yves CHAPRON

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 081-218102978-20260907-2026_53-DE